ART. 45 N° 933

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 933

présenté par Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu et M. Collard

ARTICLE 45

Supprimer les alinéas 4 à 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend dénoncer la politique du "tout sauf la prison". Enclenchée depuis des dizaines d'années, spécialement par Mme Taubira lors du dernier quinquennat, est dangereuse, inefficace et surtout injuste.